



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Brou

La ville se développa dès le Moyen-Age et prospéra au XVIème siècle grâce à ses marchés renommés. Le centre bourg est particulièrement bien restauré. Une visite de ville permet d'admirer de superbes maisons à pans de bois, l'église Saint-Lubin, la chapelle Saint-Marc (qui abrite l'office de tourisme) et la halle (point de départ du circuit).

La promenade se prolonge sur les rives de l'Ozanne et ses pittoresques lavoirs.

L'Ozanne est une rivière aux eaux douces et calmes. Le faible débit qui la caractérise permet au nénuphar jaune (nuphar lutea), généralement présent sur des plans d'eau, d'y trouver un milieu favorable à son développement. Cette plante aquatique est reconnaissable à sa fleur d'été jaune vif et à ses grandes feuilles flottantes dont le pétiole peut mesurer jusqu'à 3 mètres de long.

Mottereau

La petite église romane Saint-Antoine, agrandie de deux chapelles aux XVème et XVIème siècles, présente une nef et un chœur entièrement lambrissés. D'importants embellissements furent apportés à partir du XVIIIème siècle.

Les bois de Mottereau sont au centre d'un ensemble de boisement formant une frontière naturelle entre la Beauce et le Perche. Avec les bois de la Cochardière, ceux de Frazé et la forêt de Montigny-le-Chartif, ces boisements constituent des refuges pour un grand nombre d'animaux et d'espèces végétales rares et remarquables.



Balises VTT en jaune
Départ et arrivée
à Brou



Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.
Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km / heure.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou (10 km)
D 910 Paris / Chartres, **D 921** par Illiers-Combray
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Brou via Chartres



HÉBERGEMENT/RESTAURATION

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Brou
et Yèvres et Dampierre-sous-Brou
Hôtel à Brou
Camping et location chalets à Brou
Restaurants à Brou et Yèvres
Ravitaillement à Brou



CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
- Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner vos débris.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Être prudent aux croisements routiers.
- Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
- Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaison, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
- Il est recommandé de porter un casque.

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Office de Tourisme de Brou - 02 37 47 01 12

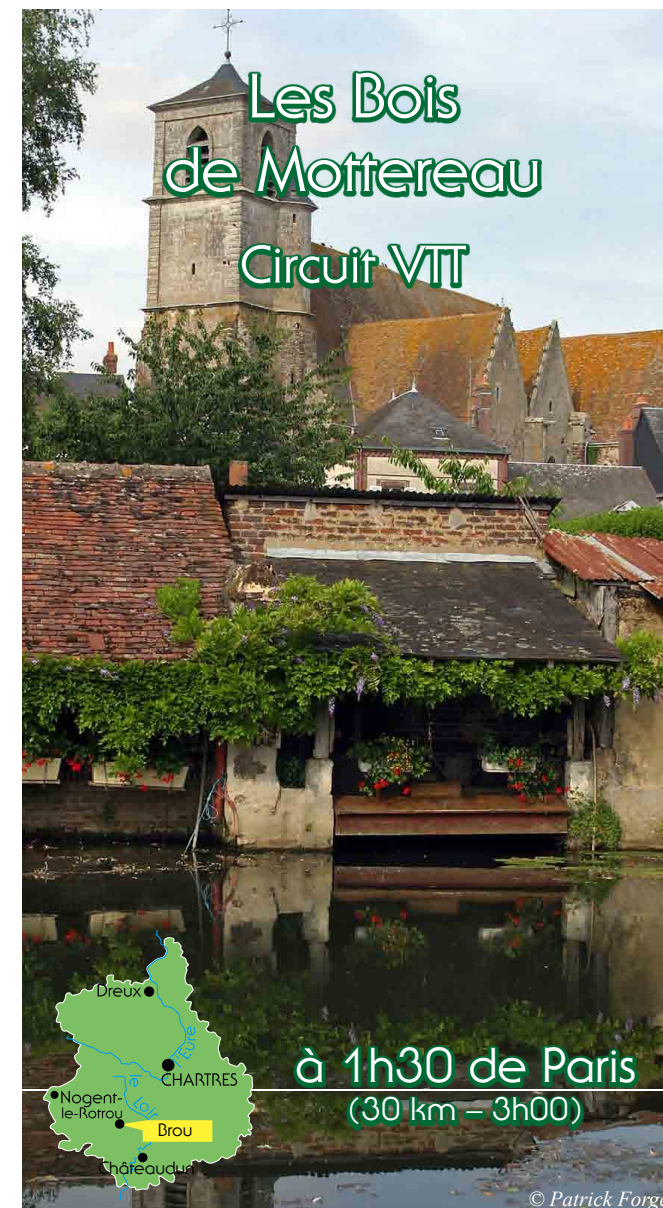
otsi.brou.28@wanadoo.fr
www.brou28.com

BROU



Eure & Loir

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME



à 1h30 de Paris
(30 km = 3h00)

Départ : Place des Halles à Brou.

Prendre la rue de Chartres puis la rue de l'Hôtel-de-Ville à gauche, la Place de la Matrassière à droite, la rue Valadier à gauche, l'avenue du Général Leclerc à droite, la rue du Perche et la rue de Mottereau. Continuer en direction de Mottereau jusqu'à la sortie de Brou.

1,5 km : Au cimetière, quitter la route pour emprunter à droite le chemin de plaine.

3 km : À la fourche, continuer à gauche, longer et traverser la voie ferrée. À Beaufour, traverser la D 126 et continuer le chemin à droite. À la Bretonnière, tourner à gauche et suivre le chemin.

5 km : Au croisement des chemins, tourner à droite et traverser le Tartre. Emprunter à gauche la D 126, puis le premier chemin à droite. À la Chevillière, tourner dans le chemin à gauche, traverser la rivière et continuer jusqu'à la Garanchère.

8 km : Emprunter à droite la D 126 sur 1 km, puis tourner à gauche vers les Petites Bruyères. Prendre le chemin à gauche qui passe sous l'autoroute jusqu'à la Boussardière.

10,5 km : Continuer la petite route en face. Longer le bois et tourner dans le chemin à gauche en lisière. Continuer par la D 128 à gauche et passer au-dessus de l'autoroute.

12,5 km : Tourner à droite sur la D 124 jusqu'au Petit Ezanville.

13,5 km : Prendre le chemin à gauche qui passe par les Houdraises. Tourner à droite, puis de suite à gauche et le premier chemin à droite. Au carrefour suivant, prendre à gauche jusqu'à la route.

15,5 km : Tourner à droite sur la D 128, puis dans le chemin à droite vers le Pavillon. À la croix, tourner à gauche, puis 800 mètres plus loin de nouveau à gauche. Suivre ce chemin.

18,5 km : Au carrefour, continuer tout droit le chemin, puis prendre le premier à droite jusqu'à la D 15.

19,5 km : Traverser et prendre en face la petite route qui se transforme en chemin. Emprunter à droite la D 153 puis prendre le chemin à droite qui traverse les bois et débouche en plaine au Puits Rond.








21,5 km : Tourner deux fois à gauche, traverser à nouveau la D 153 et continuer tout droit pour traverser les Bois de la Cochardière. À la fourche en sortant des bois, tourner à gauche.

23,5 km : Traverser la D 955 avec prudence et emprunter en face le chemin (laisser la base de loisirs à gauche). Traverser la passerelle à Poméan.

25 km : Tourner à gauche sur la D 13, puis dans le premier chemin à droite. Au croisement des chemins, tourner à droite, puis continuer tout droit jusqu'à la D 921.

26,5 km : Tourner à droite puis à gauche dans le premier chemin. Traverser prudemment la voie ferrée (le passage à niveau n'est pas gardé), continuer tout droit puis traverser la D 128 et continuer en face. Au croisement des chemins, tourner à gauche dans le chemin qui mène à Vaugelan. Tourner à droite, passer les ponts au-dessus de l'Ozanne et rejoindre le centre-ville par la rue de Châteaudun à droite, la rue des Quatre Vents à gauche, l'avenue Kennedy et la rue du Mail à gauche, puis la rue de Chartres à gauche.

30 km : Arrivée Place des Halles.

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir

